

# ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.90.196  
13 juillet 1990

## DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

### NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: TCHECOSLOVAQUIE
2. Organisme responsable: Direction fédérale de la normalisation et des mesures
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Appareils à gaz privés
5. Intitulé: <sup>✓</sup>CSN 06 1401 Appareils à gaz privés. Règlement de base (disponible en tchèque, 49 pages)
6. Teneur: La norme fixe les prescriptions techniques générales pour les appareils à gaz privés.
7. Objectif et justification: Uniformisation des données techniques, amélioration de la qualité
8. Documents pertinents: DIN EN 30, NF D 32-321 EN 30, TGL 27 313 MSZ 7043-85, ÖNORM M 7443
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1er janvier 1991
10. Date limite pour la présentation des observations: 1er août 1990
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: